

## **RAPPORT DE TRANSPARENCE**

Le présent rapport de transparence émis par la Srl « GROUPE AUDIT BELGIUM », est établi conformément aux dispositions reprises dans la loi du 22 juillet 1953.

La société à responsabilité limitée « Groupe Audit Belgium » a son siège social situé à l'adresse suivante :

Brussels – Greenland Office Park  
Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5/10  
B – 1090 Bruxelles  
Tél : 02 / 479 68 77

Le bureau de Nivelles est situé à l'adresse suivante :

Zoning industriel de Nivelles  
Rue du Bosquet 8 bte 01  
B – 1400 Nivelles  
Tél : 067 / 40 01 85

Le bureau d'Anvers est situé à l'adresse suivante :

Regent Building  
Uitbreidingstraat 42-46  
B – 2600 Antwerpen

Immatriculation à l'ONSS n° 1557283-58

Inscription au Registre des Personnes Morales de Bruxelles & TVA n° 0434.720.148

Compte bancaire n° BE03 7360 0316 4284, BIC : KREDBEBB

Toutes les informations relatives à notre cabinet de réviseurs et au réseau dont il fait partie sont disponibles sur notre site Web : [www.groupeaudit.be](http://www.groupeaudit.be)

## 1. Description de la structure juridique.

La srl « Groupe Audit Belgium » compte actuellement trois Réviseurs d'Entreprises administrateurs, un Réviseur d'Entreprises employé, six Réviseurs d'Entreprises stagiaires et plusieurs collaborateurs expérimentés.

Le cabinet de révision est inscrit depuis 1989 au tableau B (sociétés) des membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, sous le n° B 00096.

Le regroupement en 2015, sous une même enseigne « Groupe Audit Belgium », de trois cabinets de réviseurs belges de taille moyenne, et un quatrième en 2018, nous permet d'avoir davantage de compétences dans différents domaines et d'offrir un meilleur éventail de services à nos clients.

### • Réviseurs d'entreprises

Réviseurs d'entreprises administrateurs :

- Claeys Werner (A02442)
- Augustinus David (A02755)
- Tuyttens Sophie (A02753)
- Graré Frank (A01246)
- Tison Julien (A02792)
- Jorens Bart (A02299)
- Boesmans Philippe (A01653)

Réviseur d'entreprises employée :

- Marckx Nele (A02296)

Tous les membres du cabinet ont signé une déclaration d'indépendance et une vérification interne du respect de ces exigences d'indépendance est régulièrement effectuée.

Le capital social de la srl Groupe Audit Belgium s'élève à 18.600,00 EUR, représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale, représentant chacune 1/1.000<sup>e</sup> de l'avoir social, dont :

- 528- Groupe Audit Opérationnelle SRL
- 272- Claeys W. Bedrijfsrevisor SRL
- 50 - Augustinus David
- 50 - Sophie TUYTTENS, Réviseur d'entreprises SRL
- 50 - Bart Jorens
- 50 - Philippe Boesmans

## **2. Description du réseau et des dispositions juridiques et structurelles qui l'organisent.**

Le Réviseur d'Entreprises titulaire pour le mandat concerné, est administrateur de la srl « Groupe Audit Belgium », société de Réviseurs d'Entreprises de droit belge, dont tous les collaborateurs sont assujettis à la sécurité sociale en Belgique.

La srl « Groupe Audit Belgium », quant à elle, est membre du réseau « Groupe Audit », dont le siège est installé en France (voir ci-dessous).

### Structure Générale

Groupe audit est un réseau intégré qui n'intervient que dans des pays où la conformité avec les règles de l'OCDE est reconnue, où les systèmes juridiques sont opérants et où une part majoritaire de l'activité économique et une majorité des entreprises opèrent librement et sans contact avec la corruption quelle qu'en soit la forme, de sorte que la sélection de la clientèle y est possible afin de n'admettre aucune défaillance à cet égard si elle est découverte.

Principales entités membres du réseau :

- Groupe Audit SA Société Anonyme de droit Français inscrite à la CRCC de Versailles (France) et à l'Ordre des Experts Comptables de Paris Ile de France.
- Constantin Serval & Associés (Singapour), avec ses filiales : Constantin Serval & Associates (Vietnam) CO., LTD; Constantin Serval & Associates (Malaysia) Sdn. Bhd; Constantin Serval & Associates (Indonesia), Constantin Serval and Associates Ltd (Hong Kong), Constantin Serval & Associates (Japan) Co., Ltd. , Constantin Serval & Associates (Phillippines) Inc.
- Groupe Audit Belgium : société de Réviseurs d'entreprises de droit Belge inscrite au Belgian Institute of Certified Auditors (IRE/IBR)
- Groupe Audit Opérationnelle : société inscrite comme réviseur d'entreprises destinée à servir de pôle à l'ensemble des activités du groupe au Benelux
- Groupe Audit Netherlands – De Jong Koster : société de Réviseurs d'entreprises de droit Néerlandais inscrite au Instituut van Registeraccountants (NIVRA)
- Groupe Audit Luxembourg : société de Réviseurs d'entreprises de droit Luxembourgeois inscrite à la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)
- Constantin Services CPA LLP : société de Réviseurs d'entreprises de droit Américain, inscrite au 'American Institute of Certified Accountants'



- CGEAS/ CGEC : société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes de droit Français inscrite au CRCC de Paris et à l'Ordre des experts comptables de Paris Ile de France.
- Fidurevision – Serval & Associés, société anonyme par actions simplifiées, société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes de droit Français, inscrite à l'Ordre des experts comptables de l'Alsace.
- Amperex société anonyme par actions simplifiées, société d'expertise comptable de droit Français, inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Paris.

### **Organisation internationale**

Toutes les entités ci-dessus qui peuvent exercer dans leur pays mais aussi dans les pays de la zone où elles sont domiciliées sont liées entre elles par un contrat dit « de réseau » où elles s'engagent à mettre en commun leur base méthodologique, à respecter le même code d'éthique, à la fois celui du pays où elles sont localisées mais aussi celui de l'IFAC, et à se soumettre aux mêmes règles de contrôle et d'éthique du groupe.

### **Informations financières**

En raison de son caractère récent, le groupe ne présente pas de comptes consolidés mais il est indiqué :

- Les capitaux propres de Groupe Audit soit 43,2 millions euros:
- Le résultat de 2022 est de 793,1 KEUR
- Le capital de ses entités n'est détenu que par des professionnels travaillant au sein du groupe et inscrits comme commissaire aux comptes sur une liste officielle d'une organisation professionnelle, membre de l'IFAC.
- Toutes ses filiales sont bénéficiaires.

### **Indépendance, Ethique et Réputation**

Le groupe respecte des procédures d'acceptation de dossiers et de maintien des dossiers destinées à repérer toute possible atteinte à l'indépendance et tout conflit d'intérêt.

Il veille aussi à ce que les dossiers acceptés ne présentent aucun risque ni au plan de la maîtrise technique par ses équipes ni au plan de la réputation.

Pour ce faire, et afin d'assurer une surveillance indépendante, outre les procédures auxquelles chaque professionnel signataire est engagé par contrat, le groupe dispose d'un logiciel intégré de suivi de tout client et de tout contact.

Absence de contentieux susceptible d'entamer la réputation, l'équilibre du groupe ou de menacer son indépendance.

Nous n'avons connaissance d'aucun contentieux significatif ou de contentieux susceptible d'être engagé et pouvant mettre en cause la qualité de la signature.

### **Qualité**

Conformément aux règles professionnelles, les dossiers d'audit sont revus tant par un dispositif interne qui assure le caractère conforme des documentations justifiant des opinions émises et d'un contrôle hiérarchique. Des professionnels externes au groupe peuvent aussi intervenir.

### **Valeurs et Education**

Les mots Ethique, Normes et Indépendance sont les refrains de la littérature professionnelle en général, des organes ordinaires, des organes de surveillance et de normalisation en particulier. L'usage continu de ce vocabulaire tend à en réduire la force de signification.

Pour éviter cet effet pervers dans un contexte où le public constate la fatuité des bonnes intentions, c'est une politique déterminée qui anime le groupe pour atteindre les objectifs d'effectivité et d'efficacité des objectifs de valeur. A cet égard, il considère que les mots semblables utilisés, s'ils sont nécessaires, sont souvent éloignés dans leur contenu des réalités des terrains et des opérations qui y sont menées par la clientèle auditée, ne serait-ce que par le contexte institutionnel prépondérant. Cette situation ajoute au discrédit du public à l'égard de la profession d'auditeur dans beaucoup de pays.

Le groupe considère que seule l'éducation morale et technique et l'environnement sociologique peuvent répondre aux défis. Pour assurer son développement, il n'embauche pour son encadrement actuel et futur que des diplômés, ingénieurs ou MBA au minimum des grandes universités ou grandes écoles reconnues internationalement et de préférence celles dont les effectifs sont réduits ce qui évite ainsi les obligations de recruter et où la scolarité n'est pas liée au paiement de frais de scolarité.

Le mérite et la compétence adaptée à ses besoins ainsi que l'engagement de passer les diplômes professionnels et de n'exercer que dans un cadre de service public, sont des exigences demandées aux candidats. En outre, la compétence à communiquer à l'oral comme à l'écrit dans les principales langues utilisées par les audités, les entrepreneurs et les autorités est exigée. Le Français, l'Allemand, le Mandarin et l'Anglais sont exigés de tout

candidat avec l'engagement d'apprendre le Mandarin pour l'Asie, le Français ou l'Allemand pour l'Europe et l'Amérique.

Par exception, des candidats d'expérience n'ayant pas de titres de grandes universités peuvent être recrutés de confrères eux-mêmes reconnus pour la formation qu'ils donnent à leurs professionnels.

## **Engagements**

Le groupe est Membre du Forum of Firms (FOF une section de l'IFAC voir site) qui réunit 29 cabinets actifs dans l'audit d'entreprises ou entités internationales. Ces Cabinets en devenant Membres s'engagent à utiliser les normes d'audit internationales (IAS) et à respecter le code d'éthique de l'IFAC. Groupe Audit Serval et Associés émet chaque année, à ce titre, un rapport de conformité.

## **Rémunération des dirigeants**

Pour garantir l'indépendance du jugement professionnel, la rémunération des dirigeants est essentiellement assurée par un montant fixe, éventuellement légèrement modifié chaque année, et par une part variable qui peut s'y ajouter mais qui n'est jamais basée sur la marge réalisée sur un dossier. En outre, aucun associé n'est dépendant d'un nombre réduit de dossiers qui représenterait plus de 5% de l'activité de l'entité à laquelle il est rattaché et de la section dans laquelle il a un rôle d'animateur, qu'il soit ou pas associé.

## **Evolution du Groupe**

Les contrats d'audit déjà signés assurent déjà une forte évolution positive auprès d'entreprises de premier rang au plan mondial. Le groupe mène des activités de recherche majeure destinées à modifier substantiellement les procédures et l'efficacité des audits telles que les procédures d'audit encore applicables les déterminent. Elles ont vocation à ne plus être nationales.

Le groupe entend participer par sa production officielle sous forme d'articles écrits dans la presse financière et livres édités chez les principaux éditeurs mondiaux, à l'évolution des règles qui régissent le monde financier et notamment des règles d'enregistrement comptable, de surveillance et de reporting. Ainsi, entend-il contribuer à la performance de ses clients et à la sécurité financière.

### **Description de la structure de gouvernance du cabinet de révision.**

La gouvernance au sein de la société s'exerce au travers des organes suivants :

- L'Assemblée générale des Associés de la SRL GROUPE AUDIT BELGIUM : celle-ci dispose des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et les statuts et notamment les pouvoirs fondamentaux relatifs à toutes les décisions structurelles et stratégiques fondamentales pour le cabinet : modification des statuts , nomination, révocation et rémunération des administrateurs ; approbation des comptes et budgets ; modifications du capital ou de structure (fusion, scission, etc) ; agrégation et exclusion d'Associés.
- L'organe d'administration : qui regroupe les 7 réviseurs d'entreprises administrateurs
- Les réunions de travail mensuelles, qui réunissent tous les membres des bureaux de Bruxelles, de Nivelles et d'Anvers, collaborateurs, auditeurs expérimentés et personnel administratif, dans le cadre de formations sur les sujets d'actualités en matière d'audit, l'organisation du cabinet, les informations professionnelles spécifiques et les échanges d'expériences.
- Autres éléments de gouvernance :  
Le cabinet est assuré notamment en matière de responsabilité professionnelle, ainsi que chacun des réviseurs d'entreprises administrateurs, par le biais d'une couverture d'assurance adéquate conforme aux usages du marché et aux normes professionnelles de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

### **3. Liste des intercommunales et organismes d'utilité publique pour lesquels le cabinet de révision a effectué un contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé.**

Nous énumérons ci-dessous quelques établissements, organismes d'utilité publique, intercommunales, associations, supervisées par des entités régionales, ou entité similaire, pour lesquels un contrôle légal des comptes a été conduit au cours de l'exercice écoulé, par le cabinet de réviseurs :

- Académie Intercommunale de Musique de Court-St-Etienne et Ottignies LLN
- Agence Fonds Social Européen
- APEEE AISBL (Transport et parascolaire pour l'Ecole Européenne n° 2 de WSL)
- ANDAGE ASBL
- APAC ASBL
- ASSOCIATIE UNIVERSITEIT & HOGESCHOLEN ANTWERPEN VZW

- ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES (ANCE ASBL) ASBL
- ATELIER PONT-À-CELLOIS ASBL
- ATELIER PROTÉGÉ NIVELLOIS - ENTREPRISE DE TRAVAIL ADAPTÉ - (APN ASBL) ASBL
- BBP – PERSPECTIVES BRUSSELS
- CARITAS EUROPA AISBL
- CENTRE DE JOUR D'INTÉGRATION ET D'ÉPANOUISSEMENT (CEJIEL ASBL) ASBL
- CENTRE LORRAIN D'HÉBERGEMENT ASBL
- COMMUNE DE FOREST : 3 ASBL
- COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT BELGE ASBL
- COMITÉ OLYMPIQUE ET INTERFÉDÉRAL BELGE ASBL
- ENERGIE BRABANT WALLON SA
- EPURE AISBL
- EVERECITY SCRL
- FÉDÉRATION LAÏQUE DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL ASBL
- HAUTE ECOLE BRUXELLOISE ERASMUS
- INFANO VZW
- IGLYO ASBL
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL
- INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIÈRE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONELLE
- LA MAISON ASBL
- LE BOIS ROUSSEL ASBL
- LE POINT D'EAU SC
- LES JARDINS DE WALLONIE SC
- L'ENTRE-TEMPS ASBL
- LIGHTNING EUROPE AISBL
- L'OFFICE CENTRAL A POUR MISSION DE RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX ET CULTURELS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE" (OCASC)

- LES ATELIERS DU 94 (ETA) ASBL
- LES CUISINES BRUXELLOISES
- LOJEGA SC
- LOUVEXPO SC
- MAKE A WISH BELGIUM VZW
- METALGROUP ETA ASBL
- MOEV
- ORCHESTRE NATIONAL DE BELGIQUE
- POUR DEMAIN (ETA) (VAL DU GEER) ASBL
- PROJECTA VZW
- RÉGIE COMMUNALE AUTONOME DE LA LOUVIÈRE
- RÉGIE COMMUNALE AUTONOME PLAINE DE LA GADALE DE JODOIGNE
- RENTA ASBL
- REVIVRE À SUGNY ASBL
- SAJA - SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR "CENTRE ARDENNE" ASBL
- SAMBR'HABITAT SCRL
- S.L.R.B. SA (Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale)
- SOCIAAL VERHUURKANTOOR ANTWERPEN VZW
- SOCIAAL VERHUURKANTOOR WOONWEB VZW
- SOCIAAL VERVOER BRUSSEL VZW
- SOCIÉTÉ WALLONNE DU LOGEMENT SA
- UNIVERSITAIRE ASSOCIATIE BRUSSEL VZW
- UNIE VRIJZINNIGE VERENIGINGEN VZW
- VTI VZW
- WARLANDIS ASBL, MAISON DE REPOS
- WAN ASBL

**4. Déclaration concernant les pratiques d'indépendance du cabinet de révision et confirmant qu'une vérification interne du respect de ces exigences d'indépendance a été effectuée.**

Les règles d'indépendance en vigueur au sein de notre cabinet tiennent compte des dispositions légales applicables en Belgique ainsi que des normes édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relatives à certains aspects liés à l'indépendance du commissaire.

Elles couvrent les aspects liés à la fourniture de services par le commissaire et par son réseau aux entités contrôlées ainsi que les aspects liés aux liens personnels, financiers et professionnels vis-à-vis de ces mêmes entités.

Tous les membres de notre personnel s'engagent à respecter les règles et principes relatifs à l'exercice de la profession de réviseur d'entreprises, parmi lesquelles figurent les règles d'indépendance.

Le suivi du respect des règles d'indépendance en matière de liens personnels, financiers et professionnels s'effectue comme suit : avant toute prestation de services, le commissaire est tenu de s'assurer que la mission envisagée n'enfreint pas les règles d'indépendance.

**L'acceptation et le maintien des clients et des missions**

Notre cabinet a mis en place des procédures d'acceptation des clients et des missions intégrant en particulier des questions relatives aux incompatibilités éventuelles, aux conflits d'intérêts potentiels et aux situations où le maintien de notre indépendance pourrait être menacé. Chaque année, la poursuite d'une mission fait l'objet d'une procédure similaire garantissant qu'aucun fait nouveau n'est intervenu qui compromettrait l'indépendance du commissaire et donc, la poursuite de la mission.

**L'exécution des missions**

La mise en œuvre de nos missions repose sur les outils conçus pour garantir la conformité de notre méthodologie de révision avec les normes d'exercice professionnel. Notre méthodologie permet aux équipes de capitaliser, année après année, leur connaissance de la mission et de concourir ainsi à optimiser l'efficacité de l'intervention.



**5. Date à laquelle l'information reprise ci-dessus a été mise à jour :**

Le présent rapport de transparence a été mis à jour en date du 10 janvier 2024.

Établi à Bruxelles, le 10 janvier 2024

SRL Groupe Audit Belgium  
Représentée par Werner CLAEYS  
Réviseur d'Entreprises – Administrateur